

OBJECTIF STRATÉGIQUE

5

PROTÉGER ET VALORISER LA BIODIVERSITÉ ET LES PAYSAGES

Action 3

« Côteau des vignes », parenthèse végétale au milieu de l'urbanisme

Aménagement pour la fréquentation maîtrisée du public d'un espace naturel sensible situé en zone urbaine dense

La communauté d'agglomération a fait classer 25 hectares de côteau le long de l'Orge en Espace Naturel Sensible, dit « le côteau des vignes ». Il s'agit aujourd'hui de cadrer ce côteau par des espaces publics aux usages diversifiés et de gérer, voire préserver écologiquement cet espace naturel en aménageant franges et lisières entre le « très urbain » et le « très naturel » (vergers, jardins, vignes, des liaisons avec un escalier-promenade, des prairies gérées en pâtures, des accès mis en valeur depuis la promenade de l'Orge, des jardins partagés comme projet social et environnemental). Il s'agit également de préserver le côteau dans son aspect « sauvage » en créant des cheminements d'entretien et de découverte, des clairières pour aménager des points de vue, une passerelle sur l'Orge et un escalier monumental de vignes et de pierre.

PILOTE	Communauté d'Agglomération Les Portes de l'Essonne
RÉFÉRENT	Mailys MORENO Responsable DD
CONTACTS	01 69 57 81 32 - mmoreno@portesessones.fr
PHASAGE / MISE EN ŒUVRE	Court terme (1 à 2 ans)
TERRITOIRE CONCERNÉ	Communauté d'Agglomération Les Portes de l'Essonne

Modalités de l'action et public(s) visé(s)

	Collectivités	Citoyens
Mise en place de corridors écologiques pour préserver les milieux		●
Préservation des paysages		●
Sensibilisation aux enjeux de la biodiversité (élus, habitants, aménageurs)	●	●
Gestion différenciée ou alternative		●